

Barta

La Voix des Travailleurs n° 22

8 octobre 1947

---

*PRIX : 3 francs – 8 octobre 1947*  
*L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES*  
*La Voix des Travailleurs – ORGANE DE LUTTE DE CLASSE*

## **EPILOGUE SUR VERDUN**

Pour le gouvernement, pour les partis, pour les journalistes, pour les trafiquants pour lesquels l'intervention directe des travailleurs dans la circulation des marchandises constitue une menace mortelle, l'affaire du sucre de Verdun, de même que celle d'Epinay, finit avec le départ des péniches.

Le gouvernement a eu le dernier mot, les trafiquants respirent parce que la liberté a été rendue au trafic et les partis, chacun suivant sa clientèle, y a trouvé un bon thème de propagande électorale.

Il n'en est pas de même pour ceux qui ont été mêlés à cette affaire, non pour l'exploiter, mais par nécessité.

Tout d'abord pour les travailleurs qui ont été matraqués, gazés, et qui ont dû, une fois de plus depuis 1939, se trouver devant des hommes casqués, bottés, armés de mitraillettes et de tanks et qui doivent, comme auparavant, se contenter d'une ration de famine.

Ensuite, pour les soldats qui ont été envoyés sur les lieux pour renforcer les G.M.R. Le lieutenant avait dit aux soldats : "Si les civils rouspètent, et bien, il n'y a qu'à tirer dedans, cela en fera toujours moins à nourrir." (Voilà en effet la véritable solution du problème alimentaire tel que nous l'offrent les capitalistes).

Mais les soldats n'étant pas des mercenaires, mais des travailleurs sous l'uniforme, montrèrent une telle répugnance pour la tâche qui leur était assignée, qu'ils furent plutôt un appui pour la population qu'un soutien pour le gouvernement. Appuyés sur la sympathie de leurs camarades, des soldats ont fraternisé avec la population civile. Or, plusieurs d'entre eux, comme nous informe un camarade de Verdun, viennent d'être mutés disciplinairement, pour propos "séditieux" et antimilitaristes.

Les travailleurs n'ayant pas plus de sucre et les soldats étant punis, ne resterait-il de cette affaire de Verdun qu'un sujet de propagande électorale ?... Pas le moins du monde, si on en tire correctement la leçon. Cette affaire a permis à la population civile de perdre les illusions, qu'on lui avait inculquées sur "l'Etat républicain parlementaire". L'Etat bourgeois, ne constitue qu'un corps de répression au service des possédants, comme il s'est déjà amplement révélé depuis 1939 et surtout sous l'occupation.

S'il y a eu échec, il n'est pas dû à la faiblesse de la population face aux exploités : l'exemple de l'armée montre qu'elle a des alliés parmi ceux-là mêmes qu'on envoie contre elle. La victoire gouvernementale de Verdun est une victoire de GARDES MOBILES, qui constituent contre l'ensemble de la nation un moyen de répression plus qu'insuffisant.

Or, il y a des "affaires de péniches" dans toutes les villes, dans tous les bourgs et même dans les villages : dans toute la France et dans tous les domaines.

M. Ramadier et ses soutiens réactionnaires peuvent envoyer suffisamment de G.M.R. à Verdun et à Epinay. Mais si tout le peuple de France qui partout se révolte contre le trafic officiel, se mettait ensemble et d'une façon permanente, par des comités de contrôle populaires de ravitaillement, à exercer un contrôle direct sur tous les dépôts de ravitaillement et de matières premières, en révélant

leur destination et en réglant leur circulation, alors c'est le gouvernement capitaliste qui serait impuissant et c'est lui qui serait tenu en échec. Le même gouvernement qui a pu tenir bon devant les grèves isolées comme celle de Renault, mais qui a dû céder devant la grève générale des cheminots, ne serait-il pas dans l'obligation de céder sur toutes les questions dont dépend la vie des travailleurs devant une GREVE GENERALE ?

C'est pourquoi, si c'est au gouvernement et à ses soutiens que revient la responsabilité d'affamer la population et de protéger les capitalistes qui trafiquent avec les denrées les plus indispensables à la population, si c'est à lui que revient le crime d'avoir fait marcher des mercenaires contre le peuple, c'est à ceux qui prétendent officiellement vouloir mener la lutte contre ce gouvernement et cette politique : le P.C.F. et la C.G.T., que revient la responsabilité d'avoir SABOTE la lutte de Verdun et celle de toute la population travailleuse pour contrôler le ravitaillement. Et cela malgré toutes les apparences.

## **LA VOIX DES TRAVAILLEURS**

---

### **ACCORDEZ VOS VIOLONS !**

L'Acier du 29 septembre s'indigne, dans un grand article de première page, de ce qu'un ouvrier, déporté de Matahausen, ait été licencié sans ménagements. Il s'agit d'un étranger (la nationalité n'est pas spécifiée), dont la carte de travail est arrivée à expiration. Aujourd'hui que l'un des siens est victime de l'inspection du travail, l'organe du P.C.F. découvre le caractère antiouvrier de cette ignoble institution.

C'est pourtant cette même institution que ces gens présentaient, il y a quelques semaines à peine, comme un critère d'honnêteté, dans un tract de la C.G.T. Or, il s'agissait justement, dans ce tract, d'un ouvrier étranger, un Espagnol, le camarade Lopez, ancien militant de la guerre civile en Espagne, licencié exactement pour la même raison que le déporté de Matahausen, dont L'Acier prend aujourd'hui la défense. Seulement Lopez était adhérent du Syndicat démocratique Renault... Avoir des "ennuis" avec les inspecteurs du Contrôle de la main-d'oeuvre étrangère, fin août, témoigne contre un ouvrier, membre du S.D.R. Mais des "ennuis" de même nature, causés fin septembre, à un sympathisant ou membre du P.C. par l'inspection du travail, prouvent que cette institution est antiouvrière. C'est pourtant bien aussi à cette même institution, ainsi d'ailleurs qu'à la direction et à l'Etat, que se sont adressés les gens de L'Acier et autres dirigeants cégétistes pour essayer de faire mettre les camarades du S.D.R. à la porte de l'usine.

Il faudrait voir à accorder vos violons, messieurs de L'Acier.

En réclamant des organismes bourgeois de la direction et de l'inspection du travail l'application de la légalité bourgeoise contre des militants ouvriers, la section syndicale C.G.T. a renforcé l'autorité de ces organismes qui, aujourd'hui, appliquent cette même légalité antiouvrière contre ses propres membres.

Ayant failli à la règle élémentaire de la solidarité prolétarienne, L'Acier est aujourd'hui victime de sa trahison et s'en étonne : "Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même !"

---

### **FAITES PAYER LES RICHES !**

En même temps qu'il va falloir payer, pour le terme d'octobre, une majoration de 10% sur les loyers, le gouvernement décide que les contribuables devront payer, avant le 1er novembre, les trois quarts du montant des feuilles d'impôts qu'ils viennent de recevoir, sous peine d'une majoration de 10% !

Personne n'ose contester que le salaire de l'ouvrier, aujourd'hui, ne lui permet même plus de manger.

Comment, à plus forte raison, pourrait-il encore prélever quelque chose dessus pour payer des impôts ?

C'est parce qu'il sait cela impossible que le gouvernement projette de changer le système d'imposition et de retenir à la source, sur chaque paye, tous les impôts, y compris ceux que les contribuables auraient à payer en fin d'année seulement. Comme cela, il est sûr d'être payé !

Il est impossible aux ouvriers d'admettre que la moindre somme, destinée aux dépenses parasitaires de l'Etat, soit prélevée sur leur salaire.

Au mois de décembre 1946, il avait été scientifiquement calculé que, sur la base du coût de la vie d'alors, un salaire annuel de 103.000 francs était le minimum au-dessous duquel l'ouvrier ne pouvait pas descendre sans mettre sa santé en danger. Ce minimum a été néanmoins ramené à 84.000 francs. Depuis, la vie a augmenté de 60%. L'indice des prix, en janvier, de 847 est monté, en septembre, à 1.187. Rien que dans ce mois, la vie a augmenté de 8,3%. Les salaires ont été augmentés, et encore pas partout, de 11%.

Un salaire qui se trouve au-dessous du minimum vital ne peut pas être considéré comme un revenu imposable. Mais l'Etat le considère comme tel, puisque, à partir de 40.000 francs, le salaire est grevé d'impôts.

Pour satisfaire la politique des capitalistes, le gouvernement leur donne mains libres pour la hausse effrénée des prix, en même temps qu'il maintient, pour les ouvriers, des sous-salaires. Cette politique gonfle sans discontinuer les revenus du grand patronat. Les bénéfices avoués s'élevaient, pour le premier semestre 1945, à 17 milliards. Ils sont passés à 110 milliards pour le premier semestre 1947. L'argent se trouve du côté des capitalistes. Comme le gouvernement fait tout pour qu'il en soit ainsi, qu'il s'adresse à eux pour payer ses dépenses ! C'est aux riches de payer les impôts !

Or, des aveux officiels mêmes, les classes riches ne payent pas. Alors que l'ouvrier, qui fait des heures supplémentaires pour joindre les deux bouts, travaille un samedi sur deux pour le percepteur, le système d'imposition permet au capitaliste de dissimuler ses profits, de ne payer des impôts que sur des déclarations d'où est déduite la part la plus considérable de ses revenus.

Mais aujourd'hui les ouvriers en sont arrivés au point où ils ne peuvent plus payer. Il ne leur reste qu'à faire comme les ouvriers et employés de l'usine Hispano-Suiza à Tarbes : la grève de l'impôt.

Dans une lettre adressée aux parlementaires des Hautes-Pyrénées, ceux-ci déclarent que "les salariés n'ont plus la possibilité de payer des impôts qui les écrasent et mettent en péril leur existence matérielle et celle de leur famille. Ils demandent donc un relèvement des abattements de base, compte tenu du minimum vital de 96.000 francs, et avertissent qu'ils renverront leurs feuilles d'impôt aux pouvoirs publics".

Les ouvriers et les employés de partout doivent refuser de payer les impôts et renvoyer collectivement leurs feuilles d'impôt. C'est le seul moyen de lutter contre les impôts qui écrasent les petits et d'obliger l'Etat à s'adresser aux riches.

---

## **ENCORE ET A NOUVEAU... S'ORGANISER**

**par Pierre BOIS**

C'est un sentiment unanime parmi les travailleurs que la politique antiouvrière que mène depuis des mois le gouvernement au service des capitalistes aurait pu être brisée si la classe ouvrière avait posé ses revendications dans une grève générale comme en juin 1936, qui aurait, comme alors, contraint la bourgeoisie à capituler.

Le souvenir de juin 1936 reste vivant pour les ouvriers comme l'exemple de l'action qui leur a permis de remporter une victoire sur leurs ennemis.

Cependant, depuis des mois, la volonté de lutte des ouvriers s'est montrée tout aussi forte qu'il y a onze ans. Depuis le mois de mai, un mouvement gréviste d'une ampleur formidable a déferlé sur

tout le pays. Malgré tous les obstacles dressés devant les ouvriers, et notamment l'opposition de leurs propres organisations syndicales, toutes les catégories, sans exception, sont entrées en grève.

Mais ce qui a manqué à ces mouvements, pensent les ouvriers, c'est le mot d'ordre d'unification, la coordination, que seules les organisations syndicales auraient pu réaliser, alors qu'elles se sont efforcées d'étouffer chaque mouvement avant qu'un autre n'éclate ailleurs.

Or, en réalité, en 1936 non plus il n'y avait pas eu de mot d'ordre de grève générale. En 1936, comme maintenant, ce n'est pas la C.G.T. qui a pris l'initiative du mouvement.

Il y a d'abord eu toute la montée du mouvement ouvrier depuis la tentative du coup d'Etat fasciste du 6 février 1934. Lutte économique contre le chômage et pour des augmentations de salaires, lutte politique contre le fascisme et la guerre, 1936 a été l'apogée de tout ce mouvement qui a pris cependant les dirigeants "ouvriers" tout à fait à l'improviste. Le 28 mai, la grève sur le tas éclate dans quelques usines (Farman Dewoitine Toulouse, Renault, Citroën-Javel). Le 29 et le 30 mai, la grève s'étend à d'autres usines, parmi lesquelles les plus importantes de la région parisienne. Ce n'est que le 31 mai que la Fédération des Métaux publie un communiqué, invitant les ouvriers au "plus large esprit de conciliation" et à conclure rapidement "des accords sur les revendications particulières à l'entreprise" restant entendu que les problèmes généraux que posent la conclusion d'un contrat collectif seraient résolus entre les patrons et les travailleurs par l'intermédiaire de la chambre syndicale patronale et des syndicats ouvriers. La Fédération, en demandant aux ouvriers de reprendre le travail sur des "revendications particulières", s'efforce donc d'endiguer le mouvement.

Mais, dès le 3 juin, le mouvement se développe dans les métaux et le bâtiment à Paris et déborde en province dans les produits chimiques, l'alimentation, etc. L'union syndicale de la R.P. dément "les bruits de grève générale"... Elle appelle plus que jamais les travailleurs à conserver leur calme.

Mais le 4 juin, de même que les jours suivants, le mouvement gagne encore en ampleur, et, dès le 2 juin, la C.G.T. et la "Confédération générale du patronat français" signent les accords Matignon en présence du président du Conseil et du ministre de l'Intérieur.

En 1936, comme en 1947, l'organisation manquait au mouvement ouvrier. Les organisations syndicales n'ont pas plus en 1936 qu'en 1947 déclenché la grève ; elles ont été à la remorque du mouvement gréviste. Mais en 1936, leur emprise bureaucratique sur la classe ouvrière était moins forte et leur dépendance vis-à-vis du patronat et de l'Etat moins poussée ; les dirigeants "ouvriers", tout en essayant de minimiser la portée du mouvement gréviste et s'efforçant de le faire rentrer au plus tôt dans "l'ordre", ne pouvaient pas le briser.

La bourgeoisie, d'autre part, se trouvait plus disposée à faire aux ouvriers des concessions qui, à l'époque, pouvaient lui conserver pour un certain temps la "paix sociale" et la préserver du danger de tout perdre faute de lâcher quelque chose.

Cependant, même en 1936, bien que le mouvement gréviste ait eu lieu pour l'ensemble de la classe ouvrière et arraché d'importantes concessions (augmentation des salaires, les 40 heures, les congés payés, les contrats collectifs), le bénéfice de ces concessions a été perdu par la suite, faute d'organisations ouvrières qui les défendent. Les dirigeants syndicaux qui s'étaient employés à calmer les ouvriers, se hâtèrent de leur demander la reprise du travail dès les premières concessions patronales, sans avoir arraché aucune garantie pour leur sauvegarde.

En 1947, la situation de la bourgeoisie est telle qu'elle préfère perdre des millions de journées de travail plutôt que de s'engager dans la voie des concessions ; et elle se sent d'autant moins obligée de le faire que les organisations syndicales lui sont encore plus inféodées qu'en 36. Et elles ont pu, par leur emprise bureaucratique sur la classe ouvrière, saboter directement le mouvement de l'intérieur.

En 1936, sans organisations dévouées à leurs intérêts de classe, les ouvriers ont pu néanmoins déclencher la grève générale et arracher leurs revendications. Mais faute de cette organisation, ils ne purent pas conserver les avantages acquis. Ce fut le 30 novembre 38, puis la guerre.

Les événements de ces derniers mois ont montré qu'il ne sert à rien de parler même de grève

générale si on ne fait en même temps des efforts pour rebâtir de nouvelles organisations qui brisent l'emprise bureaucratique sur la classe ouvrière. Les travailleurs ne doivent pas attendre des directives de lutte de là d'où n'est venue que la trahison, mais s'organiser pour pouvoir opposer de nouveaux dirigeants et cadres ouvriers à l'ancien appareil bureaucratique pourri. C'est seulement ainsi que la volonté de lutte des ouvriers, qui n'est pas moins forte aujourd'hui qu'en 36, portera ses fruits.

L'organisation indépendante à la base d'une fraction combative des ouvriers de chez Renault (S.D.R.) a été le premier coup direct porté à l'emprise bureaucratique des organisations pourries. Des ouvriers d'autres usines, grâce à cet exemple, en arrivent aussi à la conclusion qu'il faut faire notre politique nous-mêmes contre le patronat dans l'usine et établir la liaison avec des usines entre elles. Les militants du rang de la C.G.T., qui veulent la grève générale, doivent renoncer d'en parler s'ils ne tirent pas, eux aussi, les leçons de l'expérience, s'ils continuent à se bercer d'illusions et n'aident pas les ouvriers à s'organiser sur la base des usines indépendamment des ordres de la bureaucratie cégétiste.

## **P. BOIS**

---

### **TROP DE CONFUSION !**

Par la parution d'un organe de la C.N.T., consacré spécialement à Renault, la tendance anarchiste s'est manifestée pour la première fois dans l'usine. Car, bien que pas mal d'ouvriers isolés sympathisaient avant la grève à la C.N.T., ni pendant la grève, ni depuis, les représentants de cette organisation n'avaient participé activement à la lutte.

La parution d'un organe anarchiste, malgré les divergences théoriques qui existent entre l'anarchisme et notre conception marxiste, ne pouvait que nous réjouir. En effet, dès le 11 juin, la "Voix des travailleurs", tout en critiquant l'adhésion de certains ouvriers à la C.N.T., posait ainsi le problème : "De toute façon, quelles que soient les positions des camarades de l'usine, elles se vérifieront par la suite, dans la pratique ; pour l'immédiat, n'oublions pas que l'essentiel, c'est que tous les ouvriers se trouvent unis dans l'action, qu'ils se serrent fraternellement les coudes, quelle que soit leur appartenance syndicale ou autre".

Mais les dirigeants anarchistes ne l'entendent pas de cette façon. A peine se sont-ils manifestés, qu'ils rejoignent L'Acier dans les injures adressées au S.D.R.

Le S.D.R., d'après l'organe anarchiste, est "l'oeuvre de politiciens qui ne voulaient pas se démasquer, ayant exploité habilement le dernier conflit de la Régie Renault pour atteindre leurs fins." Et "les politiciens doivent être jugés sévèrement pour tout le mal qu'ils ont fait au monde du travail".

"Théories moscoutaires", "politiciens", "syndicalistes à faux nez", stipendiés ("le Mathieu de service"), voilà ce que sont les camarades qui, pendant de longs mois, ont préparé la grève ; qui l'ont menée énergiquement contre l'appareil, alors encore formidable, de matraqueurs de la direction cégétiste, malgré leur petit nombre du début ; et qui depuis, ayant bâti la principale force syndicale anti-patronale chez Renault, combattent sans relâche pour maintenir l'indépendance des travailleurs à l'égard du patronat et de l'Etat !

Nous, politiques marxistes-révolutionnaires, qui rejetons entièrement les balivernes "théoriques" de l'anarchisme, faisons la distinction nécessaire entre opposition doctrinale et solidarité pratique et disions aux travailleurs anarchistes : l'essentiel, quelle que soit l'organisation de votre choix, c'est de rester unis tous dans la lutte. Pour les pauvres cervelles des dirigeants anarchistes, qui errent dans la nuit, "tous les chats sont gris" et "tous les partis se valent et se ressemblent". Puisque la tendance majoritaire du S.D.R., qui publie La Voix a osé prononcer le mot "politique", il n'y a plus aucune différence entre eux et "ceux qui ont fait tant de mal !"

Pour le malheur de ces marchands de "nouilles froides", nous n'avons pas seulement écrit un article expliquant, à l'aide d'exemples, ce qui nous paraît juste concernant les rapports du syndicalisme

ouvrier et la politique ouvrière. Au moment où leur organe paraissait, vingt numéros de La Voix étaient déjà publiés, et le S.D.R. a déjà déployé une activité suffisamment variée pour qu'on puisse démontrer par les faits notre activité néfaste. Seulement, d'exemple, il n'y en a point ! Et rappelons que c'est nous, des politiques, qui avons lancé l'appel pour mobiliser les usines Renault autour du Parlement pour empêcher le vote des lois Schuman ! A nos hâbleurs antiétatiques, cela ne leur est même pas venu à l'idée.

Ces gens-là nous font la guerre, non pas sur ce que nous avons fait ou faisons, mais sur des mots. Mais nous ne pouvons pas, pour leur faire plaisir, abandonner un terme qui seul exprime, scientifiquement, l'ensemble de la lutte dans laquelle se trouve mêlée la classe ouvrière. Politique veut dire, du point de vue de la classe ouvrière, l'intervention dans le fonctionnement de l'Etat. Lutter pour démasquer et détruire la bureaucratie parasitaire de l'Etat bourgeois et lutter pour instaurer un gouvernement ouvrier et paysan, c'est de la politique, bien que politique aussi s'appelle le travail des démocrates pourris, des fascistes ou autres réactionnaires contre les travailleurs. Injurier les révolutionnaires honnêtes parce qu'ils se réclament de la politique, c'est à peu près comme si on déchirait, sans le lire, un journal prolétarien, sous prétexte que "tous les journaux mentent". Mais, en réalité, les dirigeants anarchistes n'ont pas besoin d'un gouvernement ouvrier et paysan appuyé directement sur les travailleurs en lutte, seul instrument d'émancipation véritable des travailleurs qu'offre l'histoire. Ils n'ont pas besoin de se servir d'instruments réels, puisque leur négation de l'exploitation n'est qu'un motif de criaileries et non pas le but d'une formidable organisation de la lutte. Et, quand la situation exige autre chose que des phrases creuses, il arrive, comme de 1939 à 1944, que les chefs anarchistes ferment complètement leur boutique "pour cause de dictature" !

Pour notre part, nous ne demandons pas à être crus sur parole, et que l'on crache sur les dirigeants anarchistes, comme ils crachent sur nous. Au contraire : qu'on les mette devant un travail réel ; leur premier essai de construction sera le jugement dernier pour ces dirigeants anarchistes. C'est ce qui leur est arrivé dans la grève des cheminots.

**A. MATHIEU**

---

## **ECHOS... CHEZ RENAULT ...**

---

### **UN PEU D'ORDRE S.V.P. !**

Le samedi 20 septembre, lorsque les ouvriers de Collas, qui font équipe, voulurent manger au service de midi, personne ne savait à quelle cantine il fallait aller.

A 11 h. 30, on nous prévient que c'est à Zola.

Arrivés à Zola, la cantine est fermée et même les gardiens ne savent pas nous dire où nous devons manger. Certains ouvriers croient que c'est à la cantine de la 4 CV, mais personne ne sait où se trouve cette cantine. Finalement, nous nous dirigeons vers la place Nationale et arrivons à la cantine de l'artillerie.

Nous avons passé une heure à courir et la direction nous a payé seulement la demi-heure réglementaire au taux de base, soit 20 frs.

Le vendredi 3 octobre, pour éviter la pagaïe, je demande, en prenant mon ticket où nous devons manger le lendemain. Il paraît qu'on déjeunera à 10 h. 45, mais on ne sait pas où. Je me renseigne le lendemain auprès de mes camarades qui n'en savent pas davantage que moi. Conclusion : nous suivrons les autres.

En suivant la foule, nous arrivons devant une bousculade : c'est la cantine des forges. Nous attendons dix minutes pour avoir notre vin, puis dix minutes pour avoir une table. Certains peuvent se faire servir les légumes, mais les autres, malgré leurs protestations et la bonne volonté des

serveuses qui manifestement sont débordées, dont obligés de descendre dans la cantine du bas où ils ne seront servis qu'à 12 h. 45.

Mais ceux qui ont eu la chance d'être servis en haut sont obligés d'aller se faire servir l'entrée et le dessert à la cantine du bas.

Allons, Messieurs Blanchard et Briot, le samedi, ce n'est pas dans votre bureau de la rue Traversière qu'il faut rester. Venez voir un peu ce qui se passe dans les cantines de service.

#### **A. QUATRAIN**

P.S. – La semaine dernière, un camarade fut invité par son contremaître à venir travailler le samedi. Mais le soir, alors qu'il avait déjà pris son ticket (puisqu'il faut un ticket spécial pour le samedi), on lui donna contre-ordre.

Comme il faisait remarquer que son ticket serait périmé, on lui répondit qu'il serait remboursé le lundi.

Le lundi, le ticket était périmé et on ne voulut pas le lui rembourser. Il fallait qu'il aille rue Traversière se le faire rembourser (plus d'une demi-heure aller et retour).

Encore une petite escroquerie !

---

#### **"C'EST POUR LA 4 CV..."**

Pour fêter la sortie de la 300° 4 CV, M. Lefauchaux vient de convier "tous ceux qui ont participé à sa réalisation" à un vin d'honneur. S'y rendirent les chefs de départements, d'ateliers et d'équipes. En somme la hiérarchie jusqu'aux régisseurs, des places étant réservées par tolérance à quelques rares ouvriers.

Entouré des scribouillards de la presse, en l'occurrence agents publicitaires, et de ses plus fidèles larbins, les huiles du Comité d'entreprise, M. Lefauchaux a offert... un discours, mais de vin, point !

Aux ouvriers de la Régie "qui ont peiné pour réaliser avec des moyens de fortune la 4 CV", M. Lefauchaux a offert... un salaire décent ?... Une prime supplémentaire ?... Ce serait mal le connaître. Non : ...toute sa reconnaissance ! C'est tellement plus économique.

Quand aux 300 4 CV sorties déjà, les promesses de la C.G.T. et autres chantres de la production laissaient supposer aux ouvriers qu'elles iraient aux médecins, représentants, bref à ceux qui en ont le plus besoin. Il n'en sera rien. Les docteurs continueront à aller à pied ou à bicyclette, mais en revanche, les concessionnaires Renault se trouveront gracieusement munis chacun d'une de ces "voitures idéales".

Il restait un couplet pour compléter la chanson : les promesses pour l'avenir. M. Lefauchaux s'en charge : "il faut que la 4CV sorte en très grande cadence, de 150 par jour, jusqu'à 300..."

Encore des journées harassantes en perspective pour les ouvriers, voilà ce que veut dire le dernier couplet de la chanson, dont nous connaissons bien l'air : un outil a-t-il cassé ? Il faut tout laisser tomber pour le réparer, "c'est pour la 4 CV" ; une série de pièces se fait-elle attendre ? Que quelques ouvriers restent ce soir jusqu'à 9 heures, "c'est pour la 4 CV".

Après quoi, nous continuerons à courir après notre métro : "c'est pour la 4 CV !"

Quant au refrain, il reste inchangé : "On peut tous crever, pourvu que vive la 4 CV. "

#### **DURIEUX**

---

#### **ÇA N'A PAS RATE !**

Dans notre dernier numéro, nous relations que les heures de fermeture pour restrictions d'électricité

étaient une duperie, et que le patron, sous couvert d'obéir aux prescriptions ministérielles en profiterait pour nous faire faire des heures supplémentaires. Mercredi, au département 6, bien que les ouvriers aient effectué leurs dix heures un quart de travail, on les avisa que vendredi on travaillait comme d'habitude.

Les gars sont venus vendredi et on a demandé à certains de venir samedi. Et les restrictions d'électricité ?

Peu importe ! N'y a-t-il pas des dérogations aux prescriptions ministérielles lorsqu'il s'agit de faire travailler les ouvriers ?

Et la direction nous présente encore cela comme une faveur. Elle a réussi à obtenir du courant pour permettre aux ouvriers de faire des heures supplémentaires. Quelle générosité !

Non seulement la direction prend prétexte de tout pour nous exploiter honteusement, mais encore elle entend en tirer un avantage moral en voulant nous faire croire que si elle fait faire des heures supplémentaires, c'est par souci de permettre aux ouvriers de gagner leur vie.

On ne peut guère être plus cynique.

---

## **LES BONS COMPTES**

La semaine dernière, nous écrivions que la direction de la Régie, poussant son raisonnement jusqu'au bout dans son interprétation de l'application des accords C.G.T.-C.N.P.F., déclarait :

- qu'elle ne nous devait pas les 11%,
- elle nous retiendrait également les 1.000 francs d'acompte avancés sur cette augmentation.

Mais, entre temps, une affiche de la direction nous a appris que les 1.000 francs ne nous seront pas retenus.

C'est donc, messieurs de la direction, que vous avez admis que les ouvriers ne vous devaient rien !

Si ce n'était qu'une question de calcul, la direction devrait bien admettre, maintenant, que du moment que nous ne lui devons pas les 1.000 francs d'acompte, c'est elle qui nous doit les 11%. Mais il faut peut-être que les ouvriers donnent un coup de main à ses services de comptabilité.

---

## **CHEZ CITROEN-CLICHY**

Des échos et articles concernant la situation de chez Renault, il ressort une grande ressemblance avec celle des ouvriers chez Citroën :

- Nos salaires sont aussi bas que chez Renault. Le salaire d'un O.S. est à peu près le même dans les deux usines.
- Chez Citroën, il y a aussi un manque complet d'hygiène (nombre de douches très insuffisant) et un défaut presque total des moyens de protection pour les travaux insalubres, au caoutchouc, par exemple.
- Comme les conditions de travail sont particulièrement mauvaises à Clichy (fonderies, caoutchouc, etc.), il en résulte un va-et-vient incessant du personnel, surtout des ouvriers français. Pour 40 ouvriers français, il y a environ 600 ouvriers nord-africains). Bien que ce va-et-vient de la main-d'oeuvre porte tort à la production, le patron ne fait rien pour y remédier et améliorer tant soit peu les conditions de travail. Il laisse aller ou remplace les ouvriers français par des ouvriers nord-africains qu'il peut plus facilement exploiter. Peu lui importe la production pourvu qu'il trouve toujours assez de machines à suer des bénéfices !

Les usines Citroën méritent bien le nom de "baignoire" qu'on leur donne souvent.

Et pourtant, la C.G.T. ne fait rien pour les ouvriers. Il n'y a presque jamais d'assemblées générales. La section syndicale n'a rien fait pour organiser les ouvriers nord-africains, particulièrement exploités, pour les éduquer, pour les rapprocher de leurs camarades français dont les séparent, d'une cloison étanche, des différences de langues, de coutumes, de traditions. Elle s'est contentée, aux dernières élections de délégués, de mettre dans les mains des ouvriers nord-africains un bulletin de vote portant leur nom... La grosse majorité des ouvriers refuse de prendre leur timbre syndical à la C.G.T. depuis des mois, et les collecteurs n'osent même plus passer tellement ils redoutent l'accueil des ouvriers !

Il est certain que, dans de telles conditions, notre situation ne pourra qu'empirer... à moins que nous ne nous organisions entre ouvriers de l'usine pour discuter des problèmes qui nous intéressent et poser nos revendications, comme le font les camarades du S.D.R.

### **Un ouvrier de chez Citroën**

---

#### **AU MATERIEL TELEPHONIQUE**

Des ouvriers du Matériel téléphonique ( L.M.T. - Pont de St-Cloud), viennent de faire paraître leur premier bulletin d'usine intitulé La Voix des Travailleurs - L.M.T.

Devant la situation de plus en plus difficile et devant la carence de la section syndicale (C.G.T.), des ouvriers du L.M.T. ont décidé de se concerter et de s'organiser en vue de mener une action à l'exemple des camarades du Syndicat démocratique Renault.

Déjà en mai-juin dernier, pendant plusieurs semaines, les ouvriers du L.M.T. ont fait grève (grève perlée d'abord, grève totale ensuite) pour des augmentations de salaires. La C.G.T. leur a fait reprendre le travail avec des promesses, le patron n'ayant accordé alors aux ouvriers qu'un acompte provisionnel de 1.000 francs qu'il parle aujourd'hui de leur retenir. Maintenant, après de nouveaux pourparlers avec les délégués cégétistes, le patron accorde les 11% et la section syndicale considère la question des salaires résolue. Mais les camarades du L.M.T., dans leur bulletin, s'élèvent contre cette attitude de la C.G.T., car si une augmentation de 11% représentait, en juin, une légère amélioration, aujourd'hui, que la vie a encore augmenté de 50%, elle ne permet même pas aux ouvriers de joindre les deux bouts. A l'exemple du Syndicat démocratique Renault, les camarades de La Voix-L.M.T. revendiquent "un salaire minimum vital établi en fonction du coût de la vie, garanti par l'échelle mobile des salaires, de façon que les ouvriers ne soient pas dans l'obligation, soit de se mettre périodiquement en grève, soit de crever de faim."

Par ailleurs, le bulletin s'élève : contre les mauvaises conditions de travail qui, en plus des bas salaires, provoquent un va-et-vient incessant de la main d'oeuvre ; contre la cantine qui est mauvaise et chère, la part de l'ouvrier dans le prix du repas ayant été augmentée alors que celle de la direction reste toujours la même et qu'aucune amélioration n'est portée au menu, comme chez Renault ; enfin contre la section syndicale qui, non seulement ne fait rien pour les ouvriers, mais s'oppose à ceux qui veulent faire quelque chose. C'est ainsi que La Voix des Travailleurs, ayant été affichée sur les murs de l'usine, des délégués cégétistes l'ont déchirée.

Cette absence d'activité syndicale a fini par décourager beaucoup d'ouvriers. Certains, même, en arrivent à dire : "Après tout, avec De Gaulle, ça ne pourrait pas être pire que maintenant."

Mais en réalité, la question n'est pas de savoir comment nous serons plus ou moins mal, mais comment faire pour en sortir et être mieux. Pour cela, les camarades opposants du L.M.T. ont choisi de lutter.

---

#### **A L'IMPRIMERIE NATIONALE**

L'Imprimerie nationale ne trouvant plus de professionnels, vu les tarifs d'embauche très bas, force lui a été d'intéresser les ouvriers travaillant à l'heure par l'octroi d'une prime à la production. Mais

comme, d'autre part, l'administration ne veut pas réduire ses bénéfiques, elle réduit son personnel : les ouvriers travailleront plus, mais ils seront moins nombreux.

C'est le cas, par exemple, des "ravitailleurs à la composition" qui, de huit, passeront à six pour effectuer le même travail. Seulement le travail supplémentaire fourni par six ouvriers revient moins cher à la direction que le travail normal de deux ouvriers.

Sous prétexte d'intéresser les ouvriers à la production, l'administration intensifie leur rendement individuel et fait des bénéfiques supplémentaires.

---

## INFORMATIONS SUR VERDUN

Nous donnons ci-après des extraits d'une lettre qui vient de nous parvenir d'un camarade témoin des événements de Verdun. Malgré ce retard, nous les publions aujourd'hui en raison de l'importance des faits qu'ils relatent.

Le 20 septembre, deux péniches de sucre tentaient de passer le canal inaperçues. Le jour même les péniches se trouvèrent bloquées dans les écluses par les ouvriers. Des piquets organisés par ces derniers montaient la garde autour. La réaction du gouvernement ne tarda pas. En même temps qu'il essayait de prouver par une enquête que le sucre allait aux troupes françaises en Allemagne, il faisait venir des G.M.R. (gardes mobiles républicaines) ces ordures de mercenaires, dont le nombre se révélait insuffisant pour faire obstacle à la volonté des "civils". La situation traîna ainsi durant une semaine, c'est-à-dire jusqu'à hier, où plus de 500 autres G.M.R. arrivèrent, armés de mitraillettes, de pistolets, de grenades lacrymogènes et d'explosifs, en même temps que le colonel Choisy, commandant du 40<sup>e</sup> Régiment, se vit conférer les pleins pouvoirs pour la ville de Verdun.

(...)

De la journée, ou plutôt de la matinée, ne cessèrent de défiler au 40<sup>e</sup> les grosses têtes de Verdun, du département, Jacquinet, le ministre de l'Intérieur, ainsi que le préfet de la Meuse qui conférèrent avec les officiers supérieurs. En plus des 500 G.M.R., le 2<sup>e</sup> génie de Toul avait été mobilisé. Les 30 camions, devant servir au déchargement du sucre étaient montés par des hommes armés et 2 canons de 105 automoteurs plus 4 auto-mitrailleuses étaient prêts.

A la caserne, 15 soldats ont été nommés d'office dans chaque section et triés sur le volet : après leur avoir fait prendre casque et fusil on les a dirigés sur les lieux. Auparavant, le lieutenant de la section nous avait tenu un petit discours dans lequel il disait : "A présent il n'y a pas assez à manger, si les civils rouspètent, eh bien il n'y a qu'à tirer dedans, cela en fera toujours moins à nourrir". La réaction des copains a été vive dans l'ensemble, et tous ne se sont pas laissés prendre aux paroles "dégueulasses" prononcées par le lieutenant et bien d'autres. Mais leur réaction s'est bornée à la protestation sourde. On sentait que ceux qui partaient y allaient à contre-cœur et avec l'intention évidente de ne pas se battre.

(...)

... Comme le soldat qui se trouvait à côté du chauffeur de mon camion armait sa mitraillette d'un chargeur, je lui demandais s'il tirerait sur les civils : "Non, me répondit-il, mais que veux-tu s'ils nous tirent dessus, faudra répondre, et c'est bien "emmerdant" tout ça, car je sais bien qu'ils ont raison." Cette réponse, je devais l'entendre encore de nombreuses fois dans la journée, comme me disait un soldat du 2<sup>e</sup> génie : "La troupe n'est pas pour eux, et c'est bien pour cela qu'ils ont appelé ces fumiers de G.M.R."

(...)

D'un côté les G.M.R., armés de mitraillettes, empêchaient les civils d'approcher et de l'autre côté ceux-ci les traitaient de "vendus", de "boches", de "valets des 200 familles", de "voleurs".

La plupart des ouvriers étaient encore en bleus de travail. Tandis que les uns montaient des

barricades de pierres pour barrer le pont, d'autres causaient avec les militaires ; alors que du côté des G.M.R. les ouvriers se tenaient à au moins deux mètres, du côté de la troupe, de notre côté, ils étaient venus discuter avec nous, ils nous donnaient des cigarettes et nous demandaient pourquoi nous marchions avec des salauds de G.M.R. Plus d'une grosse discussion s'est engagée entre nous et les ouvriers, et ceux-ci sentaient bien au fond quelle sympathie avaient pour eux les troufions.

---

### **A LA CASERNE SULLY (SAINT-CLOUD)**

Les techniciens de la plupart des établissements d'armement, dépendant du ministère de la Guerre, ont fait grève le 2 octobre, de 14 à 15 heures, pour réclamer la parité de leurs salaires avec ceux de l'industrie privée (l'écart étant de 30% en moyenne).

A la caserne Sully (Saint-Cloud), cette grève avait été présentée, la veille aux techniciens, par le syndicat cégétiste des cadres, comme un geste de solidarité vis-à-vis des ouvriers en action. Or, en réalité, c'est à l'appel de leurs délégués cégétistes que tous les ouvriers ont débrayé pour appuyer le mouvement des techniciens, dont la moitié seulement s'est mise en grève. Beau geste de solidarité de la part des ouvriers ! Mais on ne peut pas en dire autant des dirigeants syndicaux ouvriers, qui se sont bien gardés de profiter de cette occasion pour mettre en avant les revendications ouvrières.

---

Adresser toute correspondance, abonnements et mandats par poste à JEAN BOIS, 65, rue Carnot, Suresnes (Seine)

Rendez-vous de 18h à 20h : café-tabac «Le Terminus» angle r. Collas av. Edouard Vaillant. M° Pont-de Sèvres